ANGLICAN DIOCESE OF QUEBEC
DIOCÈSE ANGLICAN DE QUÉBEC

Le 19 janvier 2024

Bien chers fidèles du diocèse de Québec,

Grâce et paix à vous de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ!

Alors que les congrégations du diocèse se préparent à nouveau à tenir leurs assemblées paroissiales annuelles, j'aimerais exprimer ma vive gratitude à ceux et celles d'entre vous qui agissez en tant que marguilliers, marguilliers adjoints, trésoriers, secrétaires, commis de sacristie et autres formes de leadership laïc paroissial.

Ce travail est presque toujours effectué sur une base bénévole – souvent par des personnes qui ont déjà de nombreuses autres responsabilités et une vie bien remplie – et la majeure partie de cette tâche est réalisée dans l'ombre. Ce ne sont pas seulement des « emplois » qui doivent être pourvus pour qu'une congrégation soit apte à fonctionner légalement. Ce sont des ministères baptismaux essentiels permettant à une communauté chrétienne de participer à la mission de Dieu. Lorsqu'il écrivait à la congrégation de Corinthe, l'apôtre Paul a qualifié ce leadership et cette administration de rien de moins que de dons du Saint-Esprit. J'espère donc que vous trouverez un moment pendant vos assemblées annuelles paroissiales cette année pour remercier ceux et celles d'entre vous qui partagent de tels dons avec l'Église.

Synode 2024

Notre Synode diocésain a siégé pour la dernière fois en 2019, et il est grand temps que nous nous réunissions à nouveau en tant que famille diocésaine. Cela dit, ce long intervalle – en particulier les années de pandémie – pourrait contribuer à apporter plus de clarté à certaines de nos discussions, qui comprendront une refonte complète de nos canons diocésains. C'est pourquoi la quatre-vingt-sixième session ordinaire du Synode du diocèse de Québec se tiendra à Québec du 31 octobre au 2 novembre 2024. Il est donc particulièrement important que les assemblées paroissiales annuelles aient lieu avant la date limite canonique du 15 avril prochain, afin que le processus de vote à l'échelle de chaque doyenné, visant à nommer les participants et participantes au Synode, puisse avoir lieu le plus tôt et le plus efficacement possible. Vous trouverez, en pièce jointe à ma lettre, un message provenant du secrétaire du Synode Stephen Kohner, décrivant ce processus, qui a été légèrement modifié en fonction de l'expérience vécue lors de sa première utilisation en 2019.

Pooled Funds

Un grand nombre de congrégations et de cimetières du diocèse investissent leurs fonds dans les fonds communs (« Pooled Funds ») administrés par la Société d'église du diocèse de Québec (« Church Society »). Les Pooled Funds demeurent un véhicule d'investissement fiable qui contribue au soutien de la vie et du travail

31 rue des Jardins, Québec, QC G1R 4L6 • Tél: (418) 692-3858 • Fax: (418) 692-3876
info@quebec.anglican.ca • www.quebec.anglican.ca

continus des congrégations locales et de l'Église diocésaine. En même temps, ils sont affectés par les mêmes réalités financières qui nous touchent tous : une inflation accrue, des taux d'intérêt plus élevés et un ralentissement économique général. En réponse à la présente conjoncture d'investissement, le Conseil central de la Church Society, qui supervise les Pooled Funds, a pris deux décisions en décembre dernier : 1) réduire les frais de gestion perçus par la Church Society de 1,8 % à 1,5 % ; et 2) réduire le taux de distribution variable des Pooled Funds de 5,5 % à 5,0 %, jusqu'à un maximum de 84 cents par part. Pour les congrégations et les cimetières disposant d'investissements dans les Pooled Funds, cela signifiera vraisemblablement des distributions trimestrielles légèrement réduites pour l'année à venir, mais ceci dans le but de préserver la pérennité des Pooled Funds.

PWRDF et la Fondation anglicane du Canada

Même si nous devons resserrer nos budgets, je vous invite néanmoins à toujours penser au-delà des besoins immédiats de votre congrégation lorsque vous déterminez vos dépenses pour l'année à venir. Des éléments comme les salaires du clergé, le chauffage et les factures d'assurance doivent évidemment être pris en compte. Cependant, il existe, dans chaque communauté, des organisations qui apprécieraient votre soutien lorsqu'elles s'activent à aider les personnes ayant besoin de nourriture, d'un abri, de compagnie et de bien plus encore. On oublie parfois que de tels gestes de miséricorde sont au cœur de ce que l'Église est censée être.

Une façon de soutenir ces bonnes œuvres de manière plus large consiste à contribuer au Fonds de la Primat pour le secours et le développement mondial (« PWRDF »). L'année dernière, le PWRDF a versé plus de 8,7 millions de dollars afin de soutenir des interventions d'aide humanitaire et des projets de développement, tant à l'étranger qu'au Canada. Plus récemment, le PWRDF a épaulé ceux et celles qui souffrent de la crise humanitaire qui se déroule à Gaza.

La Fondation anglicane du Canada soutient généreusement, et de multiples façons, la mission et le ministère au sein de notre Église, y compris chez-nous. Depuis 2010, des individus et des congrégations du diocèse de Québec ont reçu un total de près de 200 000 $ en subventions et prêts provenant de la Fondation, pour soutenir les projets les plus divers, depuis le remplacement de toiture jusqu'aux fermes communautaires, en passant par les bourses d'études théologiques et l'aide financière aux enfants de familles de réfugiés pour participer à un camp d'été.

Je vous incite à trouver un peu de place dans les budgets de vos paroisses pour soutenir ces précieux ministères de notre Église qui contribuent à en soutenir tant d'autres.

Politique concernant l'inconduite sexuelle

En raison des nombreux commentaires reçus après notre dernier synode diocésain, un groupe de travail avait alors été créé pour réviser la politique de notre église en matière d'inconduite sexuelle. Accompagnés d'un expert externe, les membres du groupe ont travaillé avec diligence pour mettre à jour la politique de notre diocèse afin qu'elle reflète les meilleures pratiques visant à protéger les plus vulnérables parmi nous. La politique mise à jour a été approuvée par le Conseil exécutif diocésain en septembre et peut être consultée en ligne à l'adresse **quebec.anglican.ca/ressources**.

La Gazette diocésaine

Après une interruption d'un an, la *Gazette* est de nouveau publiée sur une base trimestrielle en format magazine – l'un des nombreux changements effectués à notre vénérable publication diocésaine depuis sa première édition en 1894. La *Gazette* est publiée en tant que section du *Anglican Journal* – l'abonnement est gratuit pour les membres de l'église. Pour vous abonner à la version papier, remplissez simplement le formulaire en ligne qui se trouve à l'adresse Web **anglicanjournal.com/subscriptions**, et assurez-vous de cliquer sur « Quebec - Diocesan Gazette » lors de la sélection de la publication diocésaine que vous souhaitez recevoir (voir menu déroulant à droite). Chaque numéro peut également être consulté sur le site Web diocésain à **quebec.anglican.ca/resources/gazette**. Les propositions à la Gazette sont toujours les bienvenues et peuvent être transmises à **communications@quebec.anglican.ca** ou expédiées à Church House à l'attention de l'éditeur.

Nouveau personnel au bureau diocésain

Pendant la majeure partie de 2023, nous n'avons pu bénéficier que d'un soutien administratif minimal à Church House, ce qui a imposé un fardeau supplémentaire important à la petite équipe dévouée du bureau diocésain. Nous regrettons que cela ait parfois causé des difficultés pour nous rejoindre ou entraîné des retards dans la gestion des dossiers. Je suis donc heureux de vous annoncer que le Dr. Sean Otto se joindra à l'équipe de Church House dans le nouveau rôle de coordinateur des opérations. Beaucoup d'entre vous connaissent déjà Sean en raison de son travail en tant que greffier diocésain. Il sera à votre service à Church House, généralement du lundi au vendredi, à partir de ce mois-ci.

Une prière

Alors que nous amorçons ensemble une nouvelle année – qui recèle sa part d'incertitudes et d'inconnu – puissions-nous le faire dans la foi, l'espoir et l'amour exprimés dans la prière qui suit :

Ô Dieu, tu as appelé tes serviteurs
à des projets dont on ne voit pas le dénouement,
par des sentiers encore inexplorés, par des périls inconnus.
Donne-nous la foi pour avancer avec bon courage, sans savoir où nous allons,
mais en sachant seulement que ta main nous conduit
et que ton amour nous soutient;
par Jésus-Christ notre Seigneur. Amen.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

+ Bruce

Mgr Bruce Myers
Évêque de Québec